



## Organisation des Nations Unies

### COMPTE-RENDU DE L'ACTUALITE DES NATIONS UNIES EN RDC A LA DATE DU 9 DECEMBRE 2020

#### MONUSCO

#### SITUATION POLITIQUE :

**La Représentante spéciale du Secrétaire général en République démocratique du Congo et Cheffe de la MONUSCO, Leila Zerrougui, condamne les incidents violents qui ont eu lieu ces derniers jours dans l'enceinte et autour du Palais du peuple à Kinshasa.**

Ces incidents constituent une atteinte inacceptable à l'état de droit et aux institutions congolaises. La Représentante spéciale appelle tous les représentants des partis politiques et leurs militants au calme et à la responsabilité. Elle réitère la nécessité d'une résolution rapide et pacifique de la crise politique en RDC qui, si elle persistait, pourrait avoir des répercussions sérieuses sur la situation économique et sécuritaire du pays. La République démocratique du Congo a besoin d'institutions stables et fonctionnelles se remettant au travail le plus vite possible et se concentrant sur le relèvement économique national et la stabilisation de l'est du pays.

Dans sa présentation du dernier rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité lundi 7 décembre, la Représentante spéciale a souligné que la MONUSCO a rencontré au cours du mois dernier de nombreux représentants des forces politiques et de la société civile pour les encourager à résoudre leurs différends par le dialogue, et éviter toutes provocations susceptibles d'inciter à la violence. La Mission a également souligné la nécessité de concentrer leurs efforts pour trouver un accord sur les politiques de stabilisation et les réformes institutionnelles essentielles à l'amélioration de la sécurité et de la vie quotidienne des Congolais. La MONUSCO continuera à faire usage de ses bons offices pour faciliter une résolution rapide et pacifique de cette situation.

Dans son allocution, Mme Zerrougui a aussi souligné que les activités meurtrières de groupes armés nationaux et étrangers dans les provinces de l'Est continuaient de mettre en évidence le rôle crucial de la Force de la MONUSCO, y compris sa Brigade d'intervention, pour aider les forces de sécurité nationales à étendre l'autorité de l'Etat et prévenir la violence contre les civils.

#### ITURI :

**Le commandant du Secteur Nord de la Force de la MONUSCO, le Général Mohammad Abu Sayeed Ali, et la Cheffe de Bureau adjointe de la Mission à Bunia en Ituri, Teohna Williams, ont visité Roe en territoire de Djugu hier, 8 décembre 2020.** Sur place, ils ont eu une réunion de travail avec l'équipe de gestion du camp de personnes déplacées internes de Roe. Ensemble, ils ont discuté du renforcement des mesures de protection du camp, face à la menace persistante d'attaques par les miliciens locaux.

---

#### Contacts :

**MONUSCO** : Florence Marchal, Porte-parole : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org) - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : [monusco-hq-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hq-mpiochief@un.org) - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) - tél. +243 81 890 48 08 ; mobile : +243 81 89 0 77

**Equipe de Pays des Nations Unies** : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : [gillmann@un.org](mailto:gillmann@un.org); tél +243 81 890 71 28



## Organisation des Nations Unies

### POLICE :

**Vendredi 4 décembre a eu lieu au Centre de Promotion Sociale de la Commune de Bandalungwa, une cérémonie de remise de trente conteneurs par la Police des Nations Unies (UNPOL)** au profit de l'Escadron de la Protection de l'Enfant et la Prévention des Violences Sexuelles (EPEPVS) et du Commissariat Général en charge de l'Environnement, Affaires Sociales, Genre, Famille et Personnes Vulnérables (EASGFPV). Ont pris part à cette cérémonie le président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa, la Commissaire générale en charge de l'Environnement, Affaires sociales, Genre, Famille et Personnes vulnérables, le représentant du Chef de la Composante Police de la MONUSCO, des Chefs de division urbaine et le Bourgmestre de la Commune de Bandalungwa.

De même, fin novembre, le général Awale Abdounasir, Chef de la Composante Police de la MONUSCO, a procédé à une remise de matériels de lutte contre la COVID-19 au Commissariat Provincial du Nord Kivu à Goma.

### JUSTICE :

**Un Atelier de planification du programme conjoint des Nations Unies d'appui à la réforme de la justice a eu lieu à Kananga du 1<sup>er</sup> au 3 décembre en présence notamment des représentants des autorités du ministère provincial de la Justice**, de l'Inspection provinciale de la justice, des responsables des services judiciaires, pénitentiaires et de la Police nationale congolaise, ainsi que du Barreau du Kasai Central et d'autres partenaires nationaux et internationaux.

Ce programme a été validé le 26 novembre 2020 à Kinshasa en présence de la Représentante spéciale du Secrétaire général, Leila Zerrougui. Il bénéficie du soutien financier du ministère fédéral allemand des affaires étrangères et sera mis en œuvre conjointement par la MONUSCO, le PNUD, le BCNUDH et l'Equipe d'experts de l'Etat de droit et des questions relatives aux violences sexuelles en période de conflit.

**En outre, la Section des Affaires civiles a mené le 2 décembre une activité de sensibilisation auprès des organisations de femmes à Kananga** sur les alternatives non violentes et le renforcement des mécanismes d'alerte précoce.

Cette activité avec l'Association Bamamu Twibake vise à réduire les actes de violence communautaire, les violences sexuelles et les mariages précoces à Katoka, une municipalité populaire de Kananga où la violence communautaire est récurrente.

---

#### Contacts :

**MONUSCO** : Florence Marchal, Porte-parole : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org) - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : [monusco-hq-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hq-mpiochief@un.org) - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) – tél. +243 81 890 48 08 ; mobile : +243 81 89 0 77

**Equipe de Pays des Nations Unies** : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : [gillmann@un.org](mailto:gillmann@un.org); tél +243 81 890 71 28



## Organisation des Nations Unies

### SITUATION MILITAIRE

(Par le Lieutenant-colonel **TABORE HAIDARA MOCTAR**, porte-parole militaire de la MONUSCO)

**Au cours des semaines écoulées, la Force a poursuivi ses activités dans ses zones de responsabilité en intensifiant, particulièrement dans le territoire de Beni et de l'Ituri, les patrouilles de dissuasion dans l'objectif de rendre effective et totale la protection des populations. Elle a mené au total 3864 comprenant les activités aériennes, les patrouilles et les escortes.**

Sur le plan opérationnel, les activités concourant à la Protection des civils restent en première ligne dans la planification des activités de la Force. La protection par projection reste un des moyens utilisés pour assurer la protection des civils. Ainsi, en Ituri, en plus des patrouilles quotidiennes et nocturnes pour rassurer la population, des patrouilles de longues durées ont été menées avec les FARDC et les PNC à Makayanga et Bokorongo. Dans le territoire de Beni, la Brigade a intensifié les patrouilles à Matadi et au Kanana, anticipant d'éventuelles attaques de groupes armés. Les unités ont patrouillé également à Mangango, Matombo, Samboko et Muzambayi pour rassurer les populations.

Toujours dans le cadre de renforcement des capacités de la Force dans les zones plus enclines aux représailles des groupes armés sur les populations, la Force a installé un détachement à Marabo où les assaillants basés à Djugu font des régulières incursions et aussi pour assurer une liberté de mouvement sur la RN-27.

Une compagnie de URUBAT'T a été également envoyée à Beni pour renforcer les unités existantes tandis que des compagnies de INDO RDB ont été installées à Valangou et à Chaboudou.

Le système de renseignement, de surveillance et de reconnaissance (ISR) a été également amélioré et permet de rendre plus efficace la conduite des patrouilles.

Dans le cadre du soutien logistique et des travaux de Génie, la Force continue de soutenir sur le plan logistique les FARDC dans l'opération TIMALIZE ADANI. Dans tous les secteurs, les informations sont partagées avec les FARDC afin d'optimiser leurs opérations. Les études et discussions sur le projet de construction des bases au profit des FARDC sont achevées et débiteront dans les jours à venir.

Au titre de la coopération civilo-militaire, la Force a déployé ses moyens de génie civil pour participer à divers projets d'accompagnement de la population, en étroite coopération avec le gouvernement local, tels que l'amélioration de l'éclairage public à Beni, l'amélioration d'un pont à Sake, la réhabilitation d'une route à Aveba, l'installation d'un système photovoltaïque à Goma et une réhabilitation rapide des routes à la prison de Kangbayi. Ces activités témoignent de la détermination et de l'engagement de la MONUSCO envers le peuple de la RDC et entrent en droite ligne dans l'accomplissement de son mandat.

Le 28 novembre, 125 détenus malades de la prison centrale de Bunia ont bénéficié de consultations médicales gratuites (avec médicaments gratuits) de l'hôpital marocain de niveau 2.

Le 7 décembre, le commandant de la Force a inauguré l'école Lusoli dans le territoire de Rutshuru. C'est un complexe qui comprend six classes avec toilettes pour accueillir plus de 300 élèves dans cette partie reculée du pays.

---

#### Contacts :

**MONUSCO** : Florence Marchal, Porte-parole : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org) - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : [monusco-hq-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hq-mpiochief@un.org) - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) - tél. +243 81 890 48 08 ; mobile : +243 81 89 0 77

**Equipe de Pays des Nations Unies** : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : [gillmann@un.org](mailto:gillmann@un.org); tél +243 81 890 71 28



## Organisation des Nations Unies

La Force développe des initiatives de dialogue pour compléter déjà les actions menées dans le cadre de la protection des populations. Ainsi dans le territoire de Béni, en Ituri et dans le Sud-Kivu, les dialogues ont été menés avec les chefs locaux pour permettre à la population de retourner dans les villages abandonnés.

Le commandant de la Force poursuit sa visite opérationnelle sur le terrain. Cette semaine, il se trouve dans le Sud-Kivu et continuera dans le Tanganyika. N'hésitez pas à poser des questions si vous en avez. Merci.

### EQUIPE DE PAYS

#### **DROITS DE L'HOMME :**

**(\*) Mesdames et messieurs les journalistes, Chers auditeurs de la Radio Okapi, j'ai l'honneur et le plaisir de sacrifier à l'heureuse tradition de m'adresser à vous, en cette veille de la Journée internationale des droits de l'homme pour dresser les perspectives dans le domaine des droits de l'homme en République démocratique du Congo.**

Comme vous le savez, demain, 10 décembre 2020 marque le 72<sup>ème</sup> anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cette année, le thème de la célébration est « **Reconstruire en mieux : placer les droits de l'homme au cœur de la reprise** ».

Quoi de plus logique, la pandémie de la Covid-19 a durablement bouleversé le mode de vie de l'humanité tout entière et eu un impact sur la situation des droits de l'homme, y compris en République démocratique du Congo.

A l'instar d'autres Etats, la République démocratique du Congo a pris des mesures pour lutter contre la propagation de la maladie. Les mesures de restrictions prises au niveau national et provincial ont eu un impact sur les droits et libertés. Certaines de ces mesures étaient nécessaires et légitimes conformément à l'objectif poursuivi d'endiguer la maladie et de préserver des vies humaines. Il convient de noter aussi que tous les secteurs essentiels de la vie nationale ont été mis à rude épreuve, notamment les aspects relatifs aux droits économiques sociaux et culturels.

Le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme, conformément à son mandat a mis sur pied des mécanismes visant entre autres à :

- Premièrement assurer la continuité des fonctions décisives du BCNUDH dans le respect des mesures barrières, notamment le monitoring de la situation des droits de l'homme, la contribution à la protection des civils, l'appui aux institutions nationales compétentes dans le domaine des droits de l'homme et le soutien aux réformes législatives ;
- Deuxièmement soutenir les autorités nationales dans le respect des droits de l'homme lors de la mise en œuvre des restrictions liées à la pandémie ; la réduction des risques de propagation de la maladie au sein des lieux de détention ; la continuité du service dans les juridictions ; la sauvegarde des droits des personnes handicapées et autres personnes vulnérables et l'appui au parlement dans le cadre de l'adoption des lois, malgré la pandémie.
- Troisièmement, mesurer l'impact de la Covid-19 sur les droits de l'homme, notamment civils et politiques – droit à la vie, liberté de circulation, liberté de manifestation, association, etc. – et droits économiques, sociaux

---

#### **Contacts :**

**MONUSCO** : Florence Marchal, Porte-parole : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org) - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : [monusco-hq-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hq-mpiochief@un.org) - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) – tél. +243 81 890 48 08 ; mobile : +243 81 89 0 77

**Equipe de Pays des Nations Unies** : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : [gillmann@un.org](mailto:gillmann@un.org); tél +243 81 890 71 28



## Organisation des Nations Unies

et culturels – accès à la santé, discriminations contre les populations vulnérables, violences basées sur le genre, droit à l'éducation, droits sociaux liés à l'emploi, à un mode de vie sain, etc. ;

La pandémie de la Covid-19 a eu des effets sur les conflits, les groupes armés profitant des mesures restrictives pour commettre des attaques contre les populations civiles.

De janvier à octobre 2020, le BCNUDH a documenté 6.858 violations et atteintes aux droits de l'homme à travers le pays, soit une augmentation de 35% par rapport à la même période en 2019, avec 12.550 victimes (dont au moins 2.537 femmes et 1.219 enfants). Cette augmentation s'explique notamment par l'intensification des activités des groupes armés dans les provinces affectées par le conflit, en particulier l'Ituri, le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et le Tanganyika. Près de 94% de ces violations ont été commises dans les provinces affectées par le conflit (6.424 violations avec 11.457 victimes dont au moins 2.412 femmes et 1.139 enfants), où les agents de l'Etat ont été responsables de 41% des violations documentées, et les groupes armés de 59%.

La moitié des violations documentées dans les zones affectées par les conflits ont eu lieu dans la province du Nord-Kivu, où au moins 948 civils ont été tués (dont 218 femmes et 63 enfants) et 701 blessés (dont 104 femmes et 46 enfants) par des groupes armés lors d'attaques contre des civils et d'affrontements. Au Sud-Kivu, dans le cadre du conflit intercommunautaire qui se poursuit dans les Hauts Plateaux, au moins 82 civils (dont 20 femmes et quatre enfants) ont été tués et plusieurs villages détruits par des groupes armés. La province de l'Ituri est restée affectée par les attaques des groupes armés, qui ont fait au moins 944 morts (dont 165 femmes et 151 enfants) parmi les civils.

Des violations des droits de l'homme ont également été commises par les membres de force de défense et de sécurité lors du contrôle du respect des mesures barrières. Au moins 147 violations des droits de l'homme ayant fait 326 victimes (dont au moins 31 femmes et huit enfants) ont été documentées à partir du 23 mars 2020.

L'année 2020 marque le dixième anniversaire de la publication par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme du Rapport mapping sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire en République démocratique du Congo de 1993 à 2003 par des forces de défense et de sécurité et groupes armés nationaux et étrangers. L'opportunité de ce dixième anniversaire a permis de mesurer le chemin parcouru les défis à relever dans le domaine de la justice transitionnelle et la lutte contre l'impunité.

Au plus haut niveau, les autorités de la république se sont engagées à mettre sur pied des mécanismes de justice transitionnelle pour faire face aux crimes rapportés dans le Rapport mapping ainsi que d'autres commis intérieurement. Conformément à son mandat, le BCNUDH apportera son concours technique, logistique et financier pour leur mise en œuvre.

Par ailleurs, le BCNUDH continue de soutenir les efforts des autorités judiciaires dans le cadre de la lutte contre l'impunité. De janvier à octobre 2020, au moins 111 soldats des FARDC, 52 agents de la PNC et 90 membres de groupes armés ont été condamnés pour des violations et atteintes aux droits de l'homme.

Alors que les avancées dans le domaine de l'espace démocratique ont été enregistrées en 2019, mon bureau a enregistré de signes inquiétants, indiquant des restrictions de la liberté d'opinion et d'expression. En effet, de janvier à octobre 2020, le BCNUDH a documenté 890 violations des droits de l'homme en lien avec l'espace démocratique, ce qui représente une augmentation de 14% par rapport aux 778 violations documentées au cours de la même période en 2019. Près de 40% de ces violations ont été commises par des agents de la PNC.

### Contacts :

**MONUSCO** : Florence Marchal, Porte-parole : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org) - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : [monusco-hg-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hg-mpiochief@un.org) - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) – tél. +243 81 890 48 08 ; mobile : +243 81 89 0 77

**Equipe de Pays des Nations Unies** : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : [gillmann@un.org](mailto:gillmann@un.org); tél +243 81 890 71 28



## Organisation des Nations Unies

Il s'agit notamment de violations du droit à la liberté d'expression (216 violations) et du droit à la liberté et à la sécurité de la personne (213 violations), suivies de violations du droit à l'intégrité physique (147), du droit à la vie (126), du droit à manifester (93), du droit à la propriété (82) et à la liberté d'association (12).

Ceci illustre la persistance des restrictions à l'espace démocratique, y compris des obstacles à la liberté de la presse, des attaques et menaces contre des défenseurs des droits de l'homme et d'autres acteurs de la société civile, et la répression de certaines manifestations pacifiques, y compris à travers une utilisation de la force létale.

À partir de mars 2020, certaines de ces violations ont été commises dans le cadre de l'application de mesures visant à empêcher la propagation de la COVID-19, y compris celles mises en place dans le cadre de l'état d'urgence imposé à travers le pays du 24 mars au 21 juillet 2020.

Alors que les Etats se rendent progressivement à l'évidence que l'humanité devra apprendre à vivre avec la pandémie, il est important de saisir cette opportunité pour continuer la construction d'une société respectueuse des droits de l'homme. Les mécanismes visant à faire face aux crises multiformes causées par la pandémie de la Covid-19 devraient considérer une approche basée sur les droits de l'homme en respectant les exigences de participation, de non-discrimination et de la redevabilité.

En effet, selon la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, pour mieux reconstruire, il est capital de tirer des leçons de cette crise : mettre fin à toute forme de discrimination, réduire les inégalités, encourager la participation et renforcer la volonté et les efforts pour atteindre les objectifs du développement durable.

Ce quadruple objectif ne peut être atteint qu'en défendant les droits de l'homme. Les droits de l'homme permettent de créer une société plus juste et résiliente.

Le BCNUDH continuera de mettre en œuvre son mandat dans ce contexte et dans le cadre de la transition de la MONUSCO. Vous recevrez un document reprenant les grandes lignes d'opportunités qui s'offrent à nous dans les prochains mois dans les domaines de l'assistance technique, de la lutte contre l'impunité et la justice transitionnelle, dans le domaine de la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre, de la protection des civils et de la continuité de l'ouverture de l'espace démocratique. (Cfr. Pièce jointe)

**(\*) Aziz Abdoul Thioye, Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme**

**HCR :**

**Le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés vient de finaliser une distribution d'aide en espèces au profit de plus de 43 000 personnes déplacées, retournées et membres des familles d'accueil dans les Territoires de Demba, province du Kasai Central et de Mweka, province du Kasai en République démocratique du Congo (RDC).**

---

### Contacts :

**MONUSCO** : Florence Marchal, Porte-parole : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org) - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : [monusco-hq-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hq-mpiochief@un.org) - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) - tél. +243 81 890 48 08 ; mobile : +243 81 89 0 77

**Equipe de Pays des Nations Unies** : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : [gillmann@un.org](mailto:gillmann@un.org); tél +243 81 890 71 28



## Organisation des Nations Unies

En août 2020, plus de 32 000 personnes ont dû fuir la violence à la suite d'un conflit intercommunautaire dans la localité de Bakwakenge, au Kasai Central.

Des équipes ont immédiatement été déployées sur le terrain afin d'enregistrer et répondre aux besoins les plus urgents des personnes déplacées, des retournés, ainsi que des membres des communautés d'accueil. Le HCR a par la suite distribué des articles comprenant des bâches en plastique, des couvertures, du savon et des kits d'ustensiles de cuisine à plus de 10 000 personnes.

« La plupart des déplacés ont fui pour sauver leur vie, laissant derrière eux leurs maisons et leurs biens. Il était important de réagir rapidement en leur venant en aide et aussi aux communautés d'accueil qui malgré leur capacité souvent limitée et l'extrême pauvreté ont accueilli les personnes déplacées internes les bras ouverts », explique Mr. Ali Mahamat, Chef de la Sous Délégation du HCR à Kananga, au Kasai Central.

Le HCR a continué ses interventions en espèces afin que les déplacées, les retournés, et les membres des communautés d'accueil puissent répondre à leurs besoins. Cette assistance les rend moins susceptibles d'avoir recours à des stratégies risquées, comme la prostitution ou le travail des enfants et profite aussi à l'économie locale comme le témoigne une des bénéficiaires.

« Avec cet argent, je vais pouvoir racheter des habits pour mes enfants et moi, car je n'ai rien pu ramener lors de ma fuite. Je vais également acheter des feuilles de palmier pour construire ma toiture car mon abri n'a pas encore de toit », explique Aziza, une mère déplacée de 35 ans.

Des mouvements de retour progressifs vers leurs zones d'origines sont observées grâce à l'amélioration du contexte sécuritaire et de l'appel des autorités locales à la paix. Cependant, une fois de retour chez eux, les retournés sont confrontés à plusieurs obstacles, comme l'occupation de leur propriété lors de leur exil ou le manque d'infrastructures d'éducation et de santé.

Par ailleurs, le HCR condamne fermement une attaque contre son personnel et ses partenaires, dimanche 6 décembre, dans la cité de Benak Leka à 150 km au nord de Kananga. Des hommes ont violemment interrompu la distribution d'aide en espèces qui a dû être reportée jusqu'à nouvel ordre, empêchant 300 familles vulnérables de recevoir l'assistance dont elles ont désespérément besoin. Nous remercions les autorités locales pour avoir pu protéger et évacuer nos équipes en toute sécurité du lieu de l'incident.

La sécurité des employés humanitaires est primordiale pour pouvoir venir en aide aux populations civiles. Le HCR va réévaluer la situation pour pouvoir assister ces personnes dans le besoin.

### LIGNE VERTE :

Les Nations Unies lancent aujourd'hui officiellement une ligne verte interagences sur la redevabilité et la protection contre l'exploitation et les abus sexuels : le numéro 495555 est gratuit et accessible sur les réseaux Vodacom, Airtel et Orange.

Cette ligne verte s'inscrit dans le cadre de la stratégie révisée de lutte contre l'exploitation et les abus sexuels en République démocratique du Congo. Elle est opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> décembre.

---

#### Contacts :

**MONUSCO** : Florence Marchal, Porte-parole : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org) - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : [monusco-hq-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hq-mpiochief@un.org) - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) - tél. +243 81 890 48 08 ; mobile : +243 81 89 0 77

**Equipe de Pays des Nations Unies** : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : [gillmann@un.org](mailto:gillmann@un.org); tél +243 81 890 71 28